

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

D3202 Didactique de l'éducation culturelle et artistique - a			
Ancien Code	PEDE3B22ECAB3	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/M/Z/B/Z/M/C/B/C/M/Z/B/Z/M/C/B/C/M/Z/B/Z/M/C/EDB3220		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> David PRINCE (princd@helha.be) Lilian BREYNE (breynel@helha.be) <u>HELHa Campus Mons</u> Peggy DAGNELIE (dagneliep@helha.be) Fabian BOSMAN (bosmanf@helha.be) <u>HELHa Gosselies</u> Laurence MISONNE (misonnel@helha.be) Fabian BOSMAN (bosmanf@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Claire MEHAGNOUL (mehagnoulc@helha.be) Stéphanie FAVART (favarts@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'étudiant est amené à réinvestir les connaissances acquises tout au long de son parcours (outils et démarches didactiques) afin de mettre en œuvre un projet artistique dans l'esprit du parcours d'éducation culturelle et artistique (PECA). L'enjeu est de tenir ensemble, entre enseignants et opérateurs culturels (artistes, auteurs, cinéastes, théâtres, expositions, salles de concert...), l'articulation constante des trois composantes : rencontrer, connaître, pratiquer. De mener des projets interdisciplinaires. De renforcer le lien culture-école. De porter son attention sur l'éveil aux langues.

Dans cette optique, cette UE sensibilise les étudiants à l'importance de participer activement à des dispositifs collaboratifs entre enseignants et partenaires culturels, mais aussi entre enseignants de différents cycles (ici, entre enseignants de la section 1 (M1 à P2) et de la section 2 (de la M3 à la P6)).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

- 3.1.1 Maîtriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Sous Compétence 3.2 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

- 3.2.1 Maîtriser les savoirs relatifs aux processus d'apprentissage, aux recherches sur les différents modèles et théories de l'enseignement ;

Sous Compétence 3.5 Agir comme pédagogue au sein de la classe et au sein de l'établissement scolaire dans une perspective collective, notamment à travers :

- 3.5.1 la conception et la mise en œuvre d'une démarche d'enseignement et d'apprentissage, comprenant des pratiques variées de nature à renforcer la motivation et la promotion de la confiance en soi des élèves et à développer leur créativité et leur esprit d'initiative et de coopération ;
- 3.5.2 la conception, le choix et l'utilisation de supports didactiques, de manuels, de logiciels scolaires et d'autres outils pédagogiques ;
- Sous Compétence 3.8 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;
- 3.8.1 Créer un cadre relationnel bienveillant pour faciliter la communication avec les élèves, leur entourage notamment familial, ainsi qu'avec les collègues ;

Compétence 4 **LES COMPÉTENCES DU PRATICIEN RÉFLEXIF**

Sous Compétence 4.3 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio

- 4.3.1 Construire progressivement son identité professionnelle notamment en mobilisant des outils de développement professionnel personnel tel que le portfolio

Acquis d'apprentissage visés

En terme d'acquis d'apprentissage, l'étudiant sera capable :

- De rechercher, de sélectionner des opérateurs culturels variés dans des domaines artistiques diversifiés (musées, centre culturel, théâtre, salle de concert ...) et d'établir des contacts de qualité afin d'assurer une collaboration efficace et pertinente dans le cadre d'un projet.
- De (co)construire des activités interdisciplinaires, en mobilisant les ressources des opérateurs culturels pour développer chez l'élève de la M3 à la P2 ses connaissances et sa créativité en expérimentant des pratiques artistiques de manière individuelle ou collective.
- De construire des activités favorisant l'éveil aux langues.
- D'identifier ses besoins et les ressources disponibles pour être enseignant relais PECA.
De concevoir un dispositif pour garder les traces de ces rencontres culturelles (carnet de bord, recueil, portfolio ...)
- De communiquer par écrit et/ou oralement ses réflexions suite au vécu de stage.
- Observer de manière multisensorielle des œuvres, des objets, des lieux culturels dans l'environnement proche.
- Garder des traces de ces rencontres artistiques et culturelles.
- Favoriser la démarche exploratoire.
- Concevoir des activités pour les élèves de M3 à P2 qui construisent du sens.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEDE3B22ECAB3A Didactique de l'éducation culturelle et artistique - articul 23 h / 1 C

PEDE3B22ECAB3B Didactique de l'éducation culturelle et artistique - articul 23 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEDE3B22ECAB3A Didactique de l'éducation culturelle et artistique - articul 10

PEDE3B22ECAB3B Didactique de l'éducation culturelle et artistique - articul 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage

sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les différentes fiches ECTS.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSÉLIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactique de l'éducation culturelle et artistique - artikul			
Ancien Code	12_PEDE3B22ECAB3A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEDB3221		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	23 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Fabian BOSMAN (bosmanf@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'étudiant est amené à réinvestir les connaissances acquises tout au long de son parcours (outils et démarches didactiques) afin de mettre en œuvre un projet artistique dans l'esprit du parcours d'éducation culturelle et artistique (PECA). L'enjeu est de tenir ensemble, entre enseignants et opérateurs culturels (artistes, auteurs, cinéastes, théâtres, expositions, salles de concert...), l'articulation constante des trois composantes : rencontrer, connaître, pratiquer. De mener des projets interdisciplinaires. De renforcer le lien culture-école. De porter son attention sur l'éveil aux langues.

Dans cette optique, cette UE sensibilise les étudiants à l'importance de participer activement à des dispositifs collaboratifs entre enseignants et partenaires culturels, mais aussi entre enseignants de différents cycles (ici, entre enseignants de la section 1 (M1 à P2) et de la section 2 (de la M3 à la P6).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Concrètement, au terme de ce module, l'étudiant sera capable :

De rechercher, de sélectionner des opérateurs culturels variés dans des domaines artistiques diversifiés (musées, centre culturel, théâtre, salle de concert ...) et d'établir des contacts de qualité afin d'assurer une collaboration efficace et pertinente dans le cadre d'un projet.

D'identifier des liens avec le programme pour exploiter un objet culturel dans des disciplines variées.

D'identifier ses besoins et les ressources disponibles pour être enseignant relais PECA.

De concevoir un dispositif pour garder les traces de ces rencontres culturelles (carnet de bord, recueil, portfolio ...)

De communiquer par écrit et/ou oralement ses réflexions suite au vécu de stage.

Se mettre en réflexion au niveau de la matière, de la didactique, et de la méthodologie sur un sujet abordé au cours et sur l'articulation de ces contenus entre la primaire et la maternelle (enjeux, noeuds d'apprentissage et difficultés des élèves, déroulement, prérequis et prolongements,...).

Concevoir des activités de manière collaborative pour les élèves de M3 à P2 qui construisent du sens.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les sujets en expression musicales abordés dans cette UE sont les suivants :

Pulsation & rythmes

Créations individuelles et collectives au travers d'activités musicales

Activités musicales en lien avec le M3, P1 & P2

Mise en valeur des artistes et des œuvres qui utilisent afin de créer des liens avec l'éveil aux langues.

Démarches d'apprentissage

L'approche de l'expression musicale se doit d'être active, pratique et concrète. Elle sera principalement axée sur une démarche constructive et didactique.

Lors des séances, se méleront des structurations théoriques et des mises en pratique.

Chacun devra trouver des solutions les plus adaptées à la demande tout en faisant preuve d'originalité, de créativité et de volonté d'entreprendre.

Une leçon de mise en lien avec l'expression plastique devra être envisagée.

Dispositifs d'aide à la réussite

Durant les périodes de cours, l'enseignant adoptera, en plus de celle qui lui est attribuée, une attitude de coach.

Des échanges individuels ou collectifs seront proposés.

La présence au cours est essentielle pour s'essayer à la posture de l'artiste créateur.

Sources et références

Programmes du SEGEC et les références renseignées au sein de ces mêmes programmes.

Référentiel d'Éducation culturelle et artistique & tableaux synoptiques ECA.

Références citées au cours.

Livres d'Art et des revues axées sur l'expression artistique.

Réalisations d'enfants, d'anciens étudiants et réalisations personnelles.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :
ConnectED.

SEGEC - Programmes de l'école primaire P1-P2, P3-P4.

Référentiel d'Éducation culturelle et artistique (ECA) & tableaux synoptiques ECA (Cfr Enseignement.be)

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation porte sur :

Un portfolio écrit accompagné d'une défense orale (examen mixte)

Le portfolio devra être déposé en version informatique sur ConnectED le premier jour de la session. Si celui-ci n'est pas déposé selon la demande, l'étudiant se verra refuser l'accès à la défense orale. La note attribuée sera donc PP ou PR.

Une version papier du portfolio sera à rendre le jour de l'examen oral.

Les modalités d'évaluation finales seront précisées ultérieurement via ConnectED.

La pondération de cette AA au sein de l'UE dont elle fait partie vaut pour 50% de la note globale.

Lorsque la note de chaque AA est = ou supérieure à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

En cas d'échec dans une des AA, la note attribuée équivaut à 8/20.

En cas d'échec dans les deux AA, la note attribuée équivaut à 5/20.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Lorsqu'un étudiant présente l'épreuve intégrée d'une Unité d'Enseignement, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de remettre l'ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation.

En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation ou demande de note de présence pour une partie de l'épreuve, l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'Unité d'Enseignement concernée.

Toutefois, le jury d'évaluation peut, dans des circonstances exceptionnelles dûment motivées, décider d'une autre modalité d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 2

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactique de l'éducation culturelle et artistique - artikul			
Ancien Code	12_PED3B22ECAB3B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEDB3222		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	23 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laurence MISONNE (misonnel@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'étudiant est amené à réinvestir les connaissances acquises tout au long de son parcours (outils et démarches didactiques) afin de mettre en œuvre un projet artistique dans l'esprit du parcours d'éducation culturelle et artistique (PECA). L'enjeu est de tenir ensemble, entre enseignants et opérateurs culturels (artistes, auteurs, cinéastes, théâtres, expositions, salles de concert...), l'articulation constante des trois composantes : rencontrer, connaître, pratiquer. De mener des projets interdisciplinaires. De renforcer le lien culture-école. De porter son attention sur l'éveil aux langues.

Dans cette optique, cette UE sensibilise les étudiants à l'importance de participer activement à des dispositifs collaboratifs entre enseignants et partenaires culturels, mais aussi entre enseignants de différents cycles (ici, entre enseignants de la section 1 (M1 à P2) et de la section 2 (de la M3 à la P6)).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

De rechercher, de sélectionner des opérateurs culturels variés dans des domaines artistiques diversifiés (musées, centre culturel, théâtre, salle de concert ...) et d'établir des contacts de qualité afin d'assurer une collaboration efficace et pertinente dans le cadre d'un projet.

D'identifier des liens avec le programme pour exploiter un objet culturel dans des disciplines variées.

D'identifier ses besoins et les ressources disponibles pour être enseignant relais PECA.

De concevoir un dispositif pour garder les traces de ces rencontres culturelles (carnet de bord, recueil, portfolio ...)

De communiquer par écrit et/ou oralement ses réflexions suite au vécu de stage.

Se mettre en réflexion au niveau de la matière, de la didactique, et de la méthodologie sur un sujet abordé au cours et sur l'articulation de ces contenus entre la primaire et la maternelle (enjeux, noeuds d'apprentissage et difficultés des élèves, déroulement, prérequis et prolongements,...).

Concevoir des activités de manière collaborative pour les élèves de M3 à P2 qui construisent du sens.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Comprendre le contexte et la structure du PECA. Découvrir des exemples concrets pour identifier les avantages, les limites et les conditions de réussite du travail interdisciplinaire.

Mettre en avant les compétences nécessaires pour le rôle d'enseignant relais PECA.

Observer de manière multisensorielle des œuvres, des objets, des lieux culturels dans l'environnement proche.

Garder des traces de ces rencontres artistiques et culturelles.

Favoriser la démarche exploratoire pour créer collectivement et/ou individuellement.

Les sujets en expression plastiques abordés dans cette UE sont les suivants :

Calligraphie.

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	50				
Période d'évaluation	Exe	50			Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Lorsqu'un étudiant présente l'épreuve intégrée d'une Unité d'Enseignement, que ce soit en première ou en seconde session, il est tenu de remettre l'ensemble des éléments constitutifs de ladite épreuve dans les délais et selon les modalités fixées par la fiche ECTS et les consignes d'évaluation.

En cas de non-remise d'un travail et/ou de non-présentation ou demande de note de présence pour une partie de l'épreuve, l'étudiant se verra attribuer une note de présence pour l'ensemble de l'Unité d'Enseignement concernée.

Toutefois, le jury d'évaluation peut, dans des circonstances exceptionnelles dûment motivées, décider d'une autre modalité d'évaluation.

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la personne responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la personne responsable des horaires

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).